

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 19 août 2025 à 19h30, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Monsieur le conseiller Patrick Barry.
Monsieur le conseiller Kevin Patenaude est absent et en a informé les membres du Conseil d'administration.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Messieurs les conseillers Claude Vasseur et Luc Daigneault.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie; et

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie.

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, est absent et en a informé les membres du Conseil d'administration.

1- Ouverture de la séance

Madame Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance à 19h35.

2- Adoption de l'ordre du jour

Ri-2025-08-1844

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 août 2025;

Considérant que lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière, comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 15 juillet 2025
- 4- Comptes
- 5- Correspondance
- 6- Radiocommunications d'urgence – Location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont : entente de location pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029
- 7- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : deuxième atelier virtuel le 16 septembre 2025
- 8- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
 - 8.1 Renouvellement des ententes intermunicipales pour l'année 2026
 - 8.1.1 Municipalité de Saint-Alexandre
 - 8.1.2 Municipalité de Noyan
 - 8.1.3 Municipalité de Clarenceville
 - 8.1.4 Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford
 - 8.2 Rencontre annuelle avec les municipalités : suivi

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

- 9- Prévention résidentielle 2025 : suivi
- 10- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie
 - 10.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)
 - 10.2 Tableaux concernant la « force de frappe » pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
- 11- Rapports des membres du Conseil d'administration
- 12- Varia
- 13- Période de questions
- 14- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Barry

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ri-2025-08-1845

3- Approbation du procès-verbal du 15 juillet 2025

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 juillet 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Barry

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 juillet 2025, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ri-2025-08-1846

4- Comptes

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payés et des comptes à payer de la Régie intermunicipale d'incendie en date du 19 août 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout pour un montant total de 57 859,21 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

5- Correspondance

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste de la correspondance transmise à la Régie intermunicipale d'incendie depuis la séance ordinaire tenue le 15 juillet 2025.

Lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière.

6- Radiocommunications d'urgence – Location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont : entente de location pour les années 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029

Ri-2025-08-1847

Considérant que le bail intervenu entre Itéract inc. et la Régie intermunicipale d'incendie concernant la location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, est venu à échéance le 31 décembre 2024;

Considérant que le nouveau locateur, Cogeco Connexion inc., a prolongé les conditions du bail échu au 31 décembre 2024, et ce, jusqu'à la signature d'une nouvelle entente de location avec la Régie intermunicipale d'incendie;

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la version finale de la nouvelle entente de location préparée par Cogeco Connexion inc. concernant la location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont;

Considérant que cette nouvelle entente de location est d'une durée initiale de cinq ans, qui pourrait être suivie d'une période de prolongation pour cinq périodes supplémentaires d'une année, puis d'un renouvellement annuel par la suite;

Considérant que le règlement numéro 2021-006 sur la gestion contractuelle, adopté par la Régie intermunicipale d'incendie en 2021, comprend un article concernant les contrats pouvant être conclus de gré à gré et se lisant comme suit :

« Contrats pouvant être conclus de gré à gré

Sous réserve de l'article 11, tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M. comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après un appel d'offres public en vertu de l'article 935 C.M. peut être conclu de gré à gré par la RÉGIE. » (article 8)

Considérant que la Régie intermunicipale d'incendie loue un espace sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont depuis la constitution de la Régie en 2009, et que cet espace s'avère absolument nécessaire pour les radiocommunications d'urgence essentielles au fonctionnement du Service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU :

- d'approuver l'entente de location à intervenir entre Cogeco Connexion inc. et la Régie intermunicipale d'incendie de

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029, comme suit :

	<u>Prix avant taxes</u>	<u>Prix avec taxes</u>
Année 2025	5 100,00 \$	5 863,73 \$
Année 2026	5 304,00 \$	6 098,27 \$
Année 2027	5 516,16 \$	6 342,21 \$
Année 2028	5 736,72 \$	6 595,80 \$
Année 2029	<u>5 966,40 \$</u>	<u>6 859,87 \$</u>
TOTAL	27 623,28 \$	31 759,88 \$

le tout conditionnellement à ce qu'une lettre afférente à la clause de confidentialité (article 24.4 de l'entente) soit préparée par Cogeco Connexion inc. et transmise à la Régie intermunicipale d'incendie dans les deux mois suivant la signature de la présente entente de location;

- d'autoriser Madame Suzanne Boulais, présidente, et Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, à signer cette entente de location pour et au nom de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : deuxième atelier virtuel le 16 septembre 2025

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'invitation de la MRC du Haut-Richelieu, en collaboration avec la firme ICLEI Canada, à participer à un deuxième atelier virtuel dans le cadre de l'élaboration du « Plan climat » de la MRC. Cet atelier aura lieu le mardi 16 septembre 2025 de 9h00 à 11h00. L'ordre du jour et les objectifs de l'atelier seront transmis à la fin du mois d'août.

Jusqu'à présent, dans le cadre de ce projet :

- une rencontre virtuelle a eu lieu le 20 février 2025 concernant le processus de collecte de données pour l'inventaire des gaz à effet de serre (GES); et
- un premier atelier virtuel a eu lieu le 19 mars 2025 pour présenter le projet et consulter les participants sur les effets des changements climatiques et les objectifs d'adaptation.

8- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés

8.1 Renouvellement des ententes intermunicipales pour l'année 2026

8.1.1 Municipalité de Saint-Alexandre

La résolution numéro 25-08-167 de la Municipalité de Saint-Alexandre par laquelle elle renouvelle l'entente intermunicipale concernant la prévention incendie avec la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026 est déposée.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

Au total, 120 heures de prévention sont prévues pour cette Municipalité au cours de l'année 2026.

8.1.2 Municipalité de Noyan

La résolution numéro 2025-08-04 de la Municipalité de Noyan par laquelle elle renouvelle l'entente intermunicipale concernant la prévention incendie avec la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026, pour un total de 60 heures, est déposée.

8.1.3 Municipalité de Clarenceville

La résolution numéro 2025-08-199 de la Municipalité de Clarenceville par laquelle elle renouvelle l'entente intermunicipale concernant la prévention incendie avec la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026 est déposée.

Au total, 100 heures de prévention sont prévues pour cette Municipalité au cours de l'année 2026.

8.1.4 Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford

La résolution numéro 2025-08-27 de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford par laquelle elle renouvelle l'entente intermunicipale concernant la prévention incendie avec la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026 est déposée.

Au total, 260 heures de prévention sont prévues pour cette Municipalité au cours de l'année 2026.

8.2 Rencontre annuelle avec les municipalités : suivi

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil d'administration qu'aucune des municipalités desservies par le technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie ne ressentait le besoin de participer à la rencontre annuelle prévue le 19 août 2025.

9- Prévention résidentielle 2025 : suivi

En date du 8 août 2025, la prévention résidentielle se résumait comme suit :

Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

- résidences à visiter : 200
- résidences visitées : 57 (28,5 %), dont 48 sont conformes et 9 ont des anomalies à corriger
- résidences sans réponse : 85
- résidences dont la première approche reste à faire : 58

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

- résidences à visiter : 135
- résidences visitées : 90 (66,5 %), dont 41 sont conformes et 49 ont des anomalies à corriger
- résidences sans réponse : 24
- résidences dont la première approche reste à faire : 21

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

Les visites de prévention résidentielle se poursuivent sur le territoire des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville.

10- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie

10.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, présente aux membres du Conseil d'administration un rapport verbal concernant les activités du SSI au cours des dernières semaines.

10.2 Tableaux concernant la « force de frappe » pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie des tableaux concernant la « force de frappe » pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, tels que complétés par Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, et transmis à la MRC du Haut-Richelieu.

Monsieur Bernhard donne quelques explications concernant ces tableaux et répond aux questions des membres du Conseil d'administration.

11- Rapports des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun rapport à présenter.

12- Varia

Il n'y a aucun point à ajouter au « Varia ».

13- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

14- Levée de la séance

Ri-2025-08-1848

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 19 août 2025**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente